

Le vendredi sept avril deux mil vingt-trois à quatorze heure trente le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe MARION président du CCAS, en Mairie.

**Membres présents** : Marie-Thérèse DARIER, Jocelyne BUNIAZET, Nicole HINZEN, Louis GATET, Martine JARDINET, Brigitte CASTALDI, Christian MÉA, José GARCIA, Cécile MICHEL, Georges VEYRIER, Philippe MARION

**Membres absents** : Sophie CETIN, Kati SZAKALY

**Pouvoirs** : Sophie CETIN à Marie-Thérèse DARIER – Kati SZAKALY à Christian MÉA

**Nombre de membres en exercice** : 13 **Nombre de membres présents** : 11 **Nombre de voix** : 13

**Date de Convocation** : 30 mars 2023

**Secrétaire** : Martine JARDINET

#### **2023-04 – COMPTE DE GESTION CCAS 2022**

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article L 123-8 alinéa 4 relatif à la comptabilité des CCAS ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1612-12, et L2121-31 ;

Vu le Compte de Gestion 2022 de Monsieur le Comptable public ;

Considérant que le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur ;

Considérant qu'à cet effet, le Conseil d'administration entend, débat et arrête le compte de gestion qui est transmis à l'exécutif local avant le 1<sup>er</sup> juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte ;

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

Article 1<sup>er</sup> : D'approuver le Compte de Gestion portant sur l'exercice 2022.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 069-266910454-20230406-CA2023\_04-DE

Pour extrait conforme,  
Condrieu

Le Président,

Philippe MARION

La Secrétaire,

Martine JARDINET



Transmis-le : **13 AVR. 2023**  
Publié le :  
Le Président du CCAS, certifie, sous sa  
Responsabilité, le  
Caractère exécutoire de  
Cet acte

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Condrieu".